

# **Appellation métier : Compositeur/Compositrice**

## **Autres appellations :**

### **Descriptif :**

Le compositeur est la personne qui crée et écrit la musique à destination d'un interprète, d'un instrument ou encore d'un ensemble instrumental.

### **Activités principales :**

L'auteur-compositeur-interprète a plusieurs casquettes. Parolier, il écrit les paroles de chansons commandées par d'autres artistes.. ou pour lui-même. Expériences personnelles, scènes de la vie, plaidoyers, hommages, oeuvres fictives... autant d'occasions pour trouver l'inspiration et le petit « truc » qui propulseront un simple texte en haut des hit-parades.

Après avoir reçu des paroles ou les avoir écrites lui-même, l'auteur-compositeur-interprète compose la musique qui saura retranscrire l'ambiance du texte. Autre possibilités : créer une mélodie sans connaissance préalable des paroles.

Quand paroles et musique ne font qu'un, vient le moment de l'interprétation. Dans un studio d'enregistrement, puis sur scène, en tournée... l'interprète donne de la consistance à l'oeuvre musicale, en transmettant des émotions au public.

## **Accès au métier et compétences requises :**

### **Niveau d'études, formation**

Si tous les auteurs-compositeurs-interprètes n'ont pas forcément suivi une formation musicale et/ou vocale, elle est néanmoins fort utile. Dès le collège, il est possible d'intégrer, sous conditions, des classes à horaires aménagés qui permettent aux élèves d'étudier tout en continuant d'apprendre la musique dans un conservatoire.

Niveau bac

Bac technologique TMD (techniques de la musique et de la danse) option instrument

DNOP (diplôme national d'orientation professionnelle) de musique

Niveau bac + 3

DNSPM (diplôme national supérieur professionnel de musicien)

DEM (diplôme d'études musicales)

CFEM (certificat de fin d'études musicales)

Niveau bac + 5

Diplôme de formation supérieure de musique du conservatoire de Paris (chant, musicologie, analyse musicale, instruments, jazz)

### **Compétences**

Écrire, composer, interpréter : trois fonctions demandant chacune un talent particulier mais réclamant toutes un esprit créatif. Sans oublier la capacité à dépasser sa timidité et sa pudeur pour transmettre des émotions ou des messages qui toucheront les auditeurs.

Maîtrise du solfège et pratique instrumentale et/ou vocale font normalement partie de la formation initiale de l'auteur-compositeur-interprète. Grâce à l'introduction de l'informatique dans le monde musical, ce professionnel peut aussi se perfectionner dans la composition ou l'accompagnement musical en utilisant des logiciels de MAO (musique assistée par

ordinateur). La pratique d'une ou plusieurs langues vivantes est un atout pour se faire connaître à l'étranger.

La passion comme moteur

La passion, la persévérance et la patience sont des qualités fondamentales pour démarcher les maisons de disques, participer à des auditions et arriver à s'imposer dans le milieu.

## **Environnement et conditions de travail**

L'auteur-compositeur-interprète peut exercer dans le domaine musical classique (opéra, opéra-bouffe, opérette, tragédie lyrique, chansons polyphoniques...) ou dans celui des musiques contemporaines ou populaires (hard-rock, rock, variété, rap, jazz, folk...). Voire dans le cadre de projets autour du spectacle (comédies musicales, par exemple), du cinéma (bande originale de films), de la publicité (jingles pour la télévision ou la radio)...

Être auteur-compositeur-interprète implique un entraînement quotidien. Il ne suffit pas d'avoir du talent, il faut également l'entretenir sous peine de le voir s'effriter. C'est pourquoi les répétitions, les cours de musique et de chant, les auditions et les représentations s'enchaînent à un rythme soutenu. La voix, la rédaction de textes et la maîtrise d'un instrument se perfectionnent jour après jour.

L'auteur-compositeur-interprète partage son temps entre la création, les enregistrements en studio et les représentations sur scène. Pour se faire connaître, il faut parcourir la France et l'étranger, multiplier les auditions et les scènes, les festivals, les émissions télévisées, les radios... Ces déplacements fréquents sont indispensables pour se constituer un réseau de relations. Le travail en soirée et le week-end fait également partie du quotidien.

## **Informations complémentaires**

**Secteur :** Arts du spectacle

**Famille :** Artistique

**Code rome** L1202

**Liens utiles**

**Ministère de la Culture et de la Communication**

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Musique>

**Cité de la musique**

Centre d'informations musicales

Médiathèque pédagogique

Accueil du public

221 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris

Tel : 01 44 84 45 45

[www.cite-musique.fr](http://www.cite-musique.fr)

**IRMA - Information et ressources pour les musiques actuelles**

Centres d'informations : musiques traditionnelles, jazz, rock et chanson

22 rue Soleillet - 75980 PARIS cedex 20

Tél. : 01.43.15.11.11

[www.irma.asso.fr](http://www.irma.asso.fr)

**ARCADE Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Agence régionale des arts du spectacle**

30 place Barthélémy Niollon

CS 30759

13617 Aix-en-Provence cedex 1

Tél : 04 42 21 78 00

Fax : 04 42 21 78 01

mél : [cid@arcade-paca.com](mailto:cid@arcade-paca.com)

internet : [www.arcade-paca.com](http://www.arcade-paca.com)

**Source Arcade©**

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/auteur-e-compositeur-trice-interprete>

<http://metiers.siep.be/metier/compositeur-compositrice/>